



78

NATHALIE SOUFFIR
Avocat à la Cour
158 Av. du Général Leclerc
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Tél. : 01 41 81 34 43 - Fax : 01 41 81 62 40
PC 318

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

ET LE TRENTE ET UN MARS

A LA REQUETE DE :

ACTE DE
COMMISSAIRE
DE JUSTICE

La SASU LA PLATEFORME (enseigne LA PLATEFORME DU BATIMENT), dont le siège social est situé 7 rue Benjamin Constant – 75019 PARIS, inscrite au RCS sous le numéro 403 104 250, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, représentée ce jour par Monsieur MURAT Jenic, directeur du magasin situé 220 boulevard de la Villette – 75019 PARIS ;

LEQUEL M'A PREALABLEMENT EXPOSE :

Que la requérante est preneuse à bail de locaux situés dans un ensemble immobilier à PARIS (75019) – 220 boulevard de la Villette.

Que des dégâts des eaux récurrents surviennent au sein desdits locaux.

Que le dernier en date est survenu la veille, 30/03/2023, en matinée.

REFERENCES A RAPPELER :

5195240 - GLC



Qu'il me requiert de me rendre sur place afin de procéder à toutes constatations matérielles utiles à ce sujet.

C'EST POURQUOI,

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Je, Maître Guewen LE CLOËREC, Commissaire de Justice, anciennement Huissier de Justice, exerçant au sein de la SCP LPF & ASSOCIES, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice près le Tribunal Judiciaire de Paris, demeurant à Paris, 3^{ème} arrondissement, 7, rue Sainte-Anastase, soussigné,

Certifie m'être rendu ce jour à l'adresse préalablement indiquée, là étant, en présence de Monsieur MURAT, directeur du magasin, j'ai procédé aux constatations qui vont suivre :

Je me transporte tout d'abord au R+1, rayon électricité.

Là étant, je constate la présence au-dessus des espaces de rangement de plusieurs de dalles de faux-plafond, lesquelles présentent des traces d'humidité. Je note en effet des traces orangeâtres, des spectres et auréoles.

A noter également que certaines dalles sont déposées ; des canalisations sont visibles, certaines sont calorifugées.

A noter que les tuyauteries et plus précisément celles à proximité des colliers présentent un goutte-à-goutte lors de mon passage.

Je constate la présence de bacs déposés au sol, lesquels sont partiellement remplis d'un liquide de couleur jaunâtre odorant.

A noter que le goutte-à-goutte est régulier.

Je constate également que certaines dalles sont boursoufflées et gonflées d'humidité. Certaines sont également craquelées.



Je me transporte ensuite au R-2, au niveau de la réserve parking côté clients.

Là étant, je constate au sol la présence d'une étendue d'eau dès mon arrivée. L'eau présente une teinte orangeâtre, voire brunâtre, de couleur rouille.

A noter la présence de cartons au sol, lesquels sont gorgés d'eau.

Je note également en plafond, la présence, au droit du joint de dilatation, d'une auréole caractéristique d'humidité avec des traces orangeâtres et des spectres.

Je note également la présence d'un goutte-à-goutte régulier lors de mon passage.

A noter également la présence de quelques fissures filiformes en plafond. L'eau suit sur la longueur desdites fissures.

Je constate que le plafond est humide au passage de la main, au même titre que le sol.

Je note en effet plusieurs étendues d'eau au sol.



Ne pouvant procéder plus utilement, je me suis retiré en mon Etude afin de dresser Procès-verbal du tout.

Des clichés photographiques sont annexés au présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET DRESSE
LE PRESENT PROCES-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR
CE QUE DE DROIT.

EMPLOYES POUR LE PRESENT QUATRE FEUILLETS AU FORMAT
LEGAL.

Maître Guewen LE CLOËREC

**Commissaire de Justice
anciennement Huissier
de Justice**

